

Activité 3 : Qu'est-ce qu'un génocide ? L'exemple arménien

Compétences travaillées :

- ① Je sais comprendre le sens général d'un document.
- ② Je sais trouver des informations dans un document.
- ③ Je sais écrire un texte de synthèse.

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'empire ottoman perd des territoires avec l'indépendance progressive des **minorités ethniques*** dans son empire et craint que les Arméniens n'en fassent de même. En janvier 1915, l'Armée ottomane subit une grave défaite dans le Caucase face à l'empire russe. Afin de trouver un bouc émissaire à la défaite et de se débarrasser d'une minorité ethnique non désirée, le gouvernement ottoman accuse sans preuve les Arméniens de s'être alliés aux Russes et d'être une menace.

Minorité ethnique : désigne un peuple caractérisé par une langue, une culture, une religion particulière, etc. qui ne correspond pas à celle du groupe dominant dans un pays.

Déportation : désigne le déplacement forcé d'une population entière hors de son lieu de vie vers des camps afin de les isoler voire de les tuer.

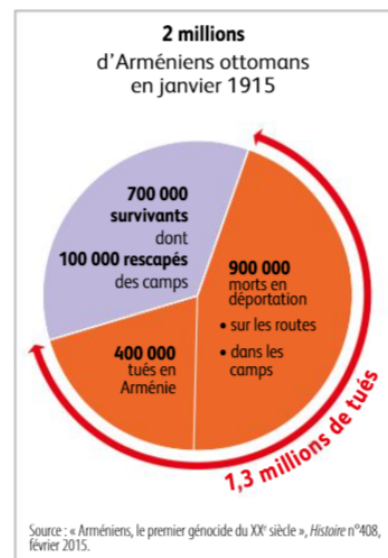
« Les Arméniens ayant tenté de troubler la paix et la sûreté de l'Empire ottoman [...] ayant osé se joindre à l'ennemi [...], notre gouvernement se voit forcé de prendre des mesures extraordinaires [...]. Il est rigoureusement enjoint à tous les Ottomans d'obéir de la façon la plus absolue aux ordres ci-après : Tous les Arméniens, à l'exception des malades, seront forcés de partir dans un délai de cinq jours de la date de la présente proclamation, par villages ou quartiers, et sous l'escorte de la gendarmerie. »

Communiqué du ministre de l'Intérieur ottoman Talaat Pacha, 26 mai 1915.

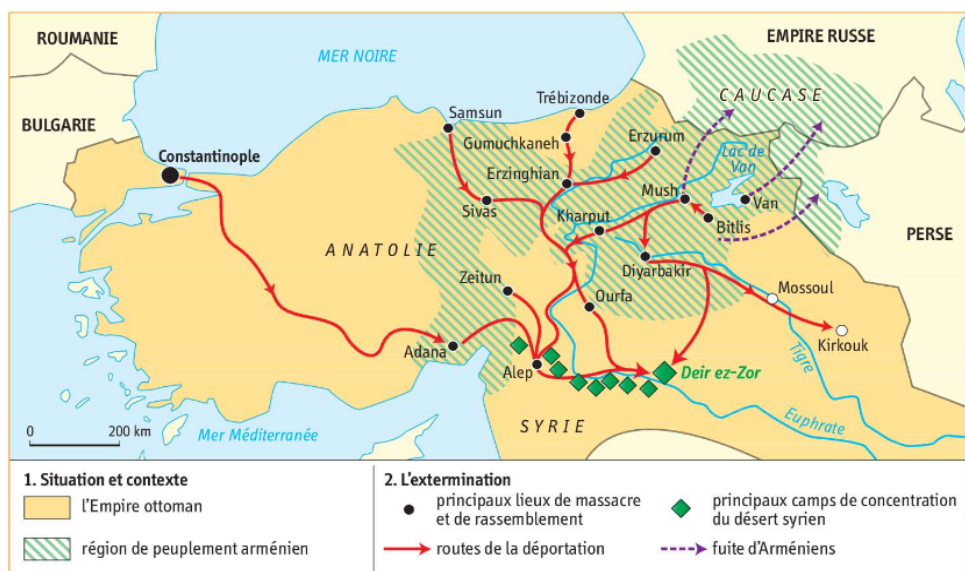
« Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il ne faut tenir compte ni de l'âge ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici. »

Télégramme du ministre de l'Intérieur ottoman, Talaat Pacha, 15 septembre 1915.

Document 1 : **Ordre du ministre de l'intérieur ottoman programmant l'extermination du peuple arménien.**



Document 2 : **Bilan des victimes arméniennes.**



Document 3 : **Carte de l'empire ottoman et de la déportation des Arméniens.**

« Au mois de février 1916, avec 30 000 déportés, nous sommes arrivés à Ras ul-Aïn par longs convois ferroviaires [...]. Chaque jour de grands convois étaient mis en route pour être soi-disant expédiés vers Deir ez-Zor ou Mossoul, alors que personne ne parvenait jusqu'à ces endroits. Par la suite, j'ai vu sur les rives du Djürdjüb el-hamari [...], à quatre heures de Ras ul-Aïn, des quantités de puits remplis d'un nombre incalculable de cadavres [...]. Ceux qui, affamés et assoiffés, n'étaient plus en état de marcher suppliaient "*une balle, une balle*". Mais utiliser une balle pour un Arménien était considéré comme du gaspillage. Le poignard, toujours le poignard. Nous avons finalement marché une heure durant en laissant derrière nous nombre de gens qui furent égorgés. »



Photographie prise par l'ambassadeur des États-Unis à Constantinople Henry Morgenthau, publiée en 1918.

Témoignage de Garabèd K. Mouradian, 13 décembre 1918, cité dans

Revue d'histoire arménienne contemporaine, 1998.

Document 4 : **Témoignage d'un rescapé du génocide arménien.**

- ① 1- Lis tous les documents et ajoute un titre à chaque document qui résume le sujet de chaque document (de quoi ça parle ?)
- ② 2- Doc.1 : Souligne en bleu dans le document les raisons pour lesquelles le gouvernement ottoman choisit de réprimer les populations arméniennes, en rouge les personnes visées par la répression et surligne en jaune la manière dont le gouvernement ottoman réprime sa population
- ② 3- Doc.2 : Calcule le pourcentage d'Arménien·ne·s morts par rapport à la population arménienne totale et fais une phrase.

$\frac{2}{3}$ des Arménien·e·s vivant dans l'Empire ottoman sont mort·e·s durant le génocide. Les survivant·e·s fuient dans d'autres pays, c'est la diaspora arménienne.

- ①② 4- Doc.3 : Où sont conduites les populations arméniennes ? À ton avis, Quel est le but et l'intérêt de cette **déportation*** pour le gouvernement ottoman ?

Les populations arméniennes sont conduites dans le désert pour faciliter leur extermination.

- ① 5- Doc. 4 : Lis la phrase soulignée dans le témoignage. Que sous-entend Garabèd Mouradian ?

Garabèd Mouradian sous-entend que les Arménien·e·s étaient pour la plupart exécuté·e·s avant même d'arriver dans les camps de concentration.

- ① 6- À l'aide des réponses aux questions, donne une définition du mot « Génocide ».

Génocide : désigne l'extermination méthodique et programmée par un gouvernement d'un peuple entier considéré comme ennemi en raison de sa supposée religion, race, culture, etc.

- ③ 7- **Écrit de synthèse** : Rédige un texte de synthèse où tu prouves en quoi les événements survenus en Arménie constituent un véritable génocide. Pour cela, il faut que tu expliques les raisons du génocide, les responsables du génocide, les personnes visées, la manière dont il se déroule et l'impact du génocide.

Mots de vocabulaire obligatoire : Minorité ethnique / Talaat Pacha / déportation / camps de concentration / Nombre de victimes.

[COLLEZ ICI]